

Aménagements de la passerelle du Grand Pré



Dans le cadre de l'aménagement des chemins d'Astrée, la communauté de communes du Pays d'Astrée a commencé les travaux pour la mise en place d'une passerelle sur le Lignon qui permettra de relier le Pic de Montverdun au Grand Pré et à la Bâtie d'Urfé. Cette opération est financée dans le cadre du volet B2 du Contrat Rivière-Natura 2000. Le franchissement du Lignon sur ce secteur pose de nombreuses contraintes techniques car il s'agit d'une zone où le Lignon se déplace beaucoup et libère une grande partie d'énergie accumulée en amont. C'est aussi une zone d'expansion de crue. Aussi afin de prévenir au maximum les risques et protéger la passerelle, le syndicat a réalisé quatre épis en blocs ainsi qu'un peigne tressé en génie végétal en aval de ces épis. Ces ouvrages sont destinés à diffuser les flux d'énergie, protéger les piles et restreindre l'inondation du chemin d'accès à la parcelle, malgré le fait que ce dernier restera submersible même lors de petites crues du fait de son emplacement et de sa proximité par rapport au Lignon et au Drulent.



Traitement de végétation sur le chantier de la future crèche intercommunale à Marcilly le Châtel

La Communauté de Communes du Pays d'Astrée a lancé des travaux de construction d'une crèche intercommunale à Marcilly le Châtel. Celle-ci sera installée au bord du Féline. L'équipe du Syndicat va réaliser dans les jours qui viennent un traitement de végétation le long du Féline sur la berge propriété de la Communauté de Communes. La ripisylve du Féline à cet endroit constitue un corridor écologique intéressant qui est ininterrompu depuis les zones naturelles situées en amont jusqu'à la plaine et la zone d'étangs de Chalain d'Uzore. On notera également que la diversité de ce cordon de végétation constitue également un véritable intérêt paysager.

Le maintien de cette ripisylve permettra de maintenir l'effet protection de berge et amènera un effet d'ombrage coté sud.





Pêche de sauvetage au Pont Saint-Jean pour le démarrage du chantier

Le chantier du pont Saint-Jean à Montbrison a démarré par une pêche de sauvetage le 23 septembre dernier. L'équipe de la fédération de pêche de la Loire qui réalise toutes les pêches électriques sur notre bassin versant a été appuyée par les techniciens du syndicat.

Les travaux ont donc démarré et devraient durer quelques semaines jusqu'au début du mois de novembre. Le seuil va être équipé d'une passe à poissons. Le bureau d'étude ARTELIA assure l'assistance à maîtrise d'œuvre et l'entreprise TPCF réalise les travaux.



Programme de Développement Rural de Rhône-Alpes 2014-2020 (PDR-RA)

La Région Rhône-Alpes qui est désormais opérateur de gestion pour les fonds européens travaille actuellement avec la DRAAF sur l'élaboration du prochain programme de développement rural pour la période 2014-2020. Ce programme régional est un outil de planification et de développement permettant la mise en œuvre de projets et d'actions cofinancés par le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Cet notamment à travers ce dispositif que sont cofinancées les MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées), les postes d'Animateurs Natura 2000, l'investissement dans du matériel agricole alternatif...

Le syndicat a été invité à participer à la concertation pour l'élaboration de ce futur programme. Le 26 septembre dernier une réunion de concertation était organisée au siège du Conseil Régional. Le syndicat était présent par le biais de Fred MARTEIL. Le SIMA Coise a fait les démarches nécessaires pour rejoindre les structures participantes à cette concertation. On peut noter qu'à l'échelle de Rhône-Alpes, seulement trois structures gestionnaires de bassin versant sont représentées, dont deux du département de la Loire.

Le précédent PDR-RA offrait de nombreuses possibilités pour les collectivités d'accéder au FEADER, à travers l'éligibilité sur plusieurs mesures. Les premiers éléments du prochain PDR-RA laissent pressentir une accessibilité moins importante à ces financements notamment en restreignant l'éligibilité des collectivités à certaines mesures.

Le syndicat a donc fait un travail important de relecture et a apporté sa contribution sous trois formes :

- ✦ contribution à travers la plateforme de concertation mise en place ;
- ✦ contribution lors de la journée du 26 septembre
- ✦ élaboration et transmission d'une note d'opportunité à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour s'assurer de la prise en compte du SDAGE et du SAGE.

Le travail se poursuit actuellement par une mise à jour de la note d'opportunité et par la veille sur la plateforme régionale de concertation. Le syndicat poursuit son travail pour que les collectivités puissent prétendre à l'éligibilité sur un certain nombre de mesures. Les autres syndicats gestionnaires de milieux aquatiques ayant développé un volet agriculture dans leur contrat ou envisageant de la faire seront très rapidement associés à cette réflexion.

Le Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH)

Le programme de développement rural « hexagonal » (PDRH) couvre l'ensemble du territoire métropolitain hors Corse. Il se compose d'un socle commun de mesures applicable dans l'ensemble des 21 régions et de volets régionaux spécifiques dont la programmation est confiée aux préfets de région. L'autorité de gestion nationale est le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Ce PDRH comporte donc une déclinaison régionale qui est le Programme de Développement Rural de Rhône-Alpes (PDR-RA).



Rencontres des animateurs et chargés de missions à Baud en Bretagne

Xavier de VILLELE, Fred MARTEIL et Cédric TAVAUD ont participé aux rencontres des animateurs et chargés de mission du bassin Loire-Bretagne qui ont eu lieu à BAUD en Bretagne les 18 et 19 septembre dernier. Yves PIOT et Justine LAGREVOL du SIMA Coise faisaient également parti du voyage.

Organisées sur deux journées ces rencontres se déroulent en deux phases :

- ✦ la première journée en salle est l'occasion de découvrir des actions et d'échanger à travers des témoignages et des présentations réalisés par des acteurs gestionnaires de cours d'eau. Cette journée permet également de recueillir différentes informations fournies par l'agence, notamment sur des sujets qui concernent les animateurs et techniciens des structures gestionnaires.
- ✦ La seconde journée est consacrée à des visites de terrain. Cette année nous avons pu découvrir en matinée différentes réalisations sur un tronçon de 3 km de cours d'eau, mêlant à la fois les enjeux continuité écologique, restauration de cours d'eau, abreuvement et franchissement pour le bétail.

Notre présence à ces journées nous permet également d'être identifiés ce qui peut servir lors de nos sollicitations auprès des services situés à Orléans. Les rencontres 2014 pourraient d'ailleurs avoir lieu dans notre région.

Retour en images...



Une centaine de participants à la plénière du 18 septembre



Visite de terrain en demi-groupe.
Effacement de seuil



Contrat abreuvement avec les exploitants agricoles



Restauration du lit du cours d'eau par recharge en granulats



Entretien de la ripisylve et travail sur la réduction des phytosanitaires.



Jean-Marc ONNO, agriculteur fondateur d'Arvor-Compost



Visite du site de co-compostage : Déchets verts et lisiers de porcs



Découverte de l'unité de méthanisation chez Jean-Marc ONNO



Utilisation de matériel alternatif au désherbage chimique



Animation du volet Agriculture du Contrat

Bilan statistiques des engagements MAET en 2013

	SAU diag	Surface engagée	% total	Surface engagée en mesures « Herbe »	Surface engagée en mesure « Phyto »	Nb Exploitations diagnostiqués	Montants engagés	Nb Engagements	surface éligible	% engagée / éligible
piémont	2081,62	457,32	22%	418,42	38,90	36	72 435 €	27	255,79	69,17%
Haut-Anzon	836,71	139,84	17%	126,60	13,24	12	31 760 €	6	196,28	40,06%
Total	2918,33	597,16	20%	545,02	52,14	48	104195€	33	452,07	56,53%
								70,20 %		

Nouvelle campagne de diagnostics d'exploitations

Lors de l'élaboration du contrat Rivière-Natura 2000 et de la première présentation du projet de programme MAET en Commission régionale (COREAM), l'action a été élaborée pour une campagne de 3 ans afin de réaliser 50 diagnostics par an. La première année 20 diagnostics ont été réalisés, puis 50 (48) en deuxième année. Aujourd'hui, en fonction de la possibilité de financement de diagnostics d'exploitations et de crédits pour les engagements MAET, le SYMILAV souhaiterait pouvoir engager une campagne de 30 diagnostics en vue d'une contractualisation en mai 2014. Cela permettrait d'atteindre les deux tiers de l'objectif initial fixé pour le nombre de diagnostic et d'achever de façon satisfaisante ce premier programme. Les deux premières campagnes de diagnostics ont révélé un bilan positif et nous savons que le bouche à oreilles au niveau des exploitants est la meilleure publicité pour le dispositif. Nous proposerons pour cette nouvelle campagne de réviser les règles d'éligibilité des îlots PAC de façon à pouvoir proposer des mesures agro-environnementales sur les parcelles de vignes. La règle actuelle fixant la proximité d'un cours d'eau à moins de 50 mètres n'est pas adaptée pour les parcelles viticoles.

Matériel agricole

Le syndicat a déposé une demande de subvention pour un nouveau projet d'acquisition de matériel agricole en partenariat avec les CUMA de façon à développer les techniques alternatives au tout chimique pour les cultures de céréales et de maïs, et aussi pour prolonger la durée de vie des prairies temporaires et éviter le désherbage total.

6 CUMA sont associées à cette nouvelle phase d'investissement :

- ✦ CUMA de Marcoux et CUMA de Savigneux : bineuse avec fertiliseur en localisé
- ✦ CUMA de Champdieu et CUMA de Verrières en Forez : herse étrille avec semoir intégré
- ✦ CUMA de ROCHE et CUMA de Chalmazel : aérateur-régénérateur de prairie avec semoir intégré